

Indice des prix à la consommation

L'inflation reste stable en août en France



En France, sur le seul mois d'août, l'indice des prix à la consommation IPC comme l'IPCH ont rebondi, affichant chacun une hausse de 0,5%.

Le rythme de l'inflation sur un an est resté stable en août en France, notamment bridé par la décélération des prix des produits manufacturés et le ralentissement des prix de l'énergie et du tabac, selon une première estimation publiée vendredi 30 août par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). L'indice des prix à la consommation (IPC) s'inscrit en hausse de 1,1% sur les douze mois à fin août, comme en juillet, selon Reuters.

L'indice des prix harmonisés selon les normes européennes IPCH, qui permet les comparaisons avec les autres pays de la zone euro, s'inscrit, quant à lui, en hausse de 1,2% sur un an, un niveau conforme aux attentes des économistes interrogés par Reuters et marquant un léger ralentissement par rapport à sa hausse de 1,3% constatée en juillet. Avec ce deuxième recul mensuel consécutif, le taux annuel d'inflation harmonisé selon les normes européennes s'éloigne encore de l'objec-

L'indice des prix à la consommation (IPC) s'inscrit en hausse de 1,1% sur les douze mois à fin août.

tif de la Banque centrale européenne (BCE), situé à un tout petit peu moins de 2%. En Allemagne, l'inflation a ralenti plus que prévu pour le deuxième mois consécutif en août et l'IPCH y a augmenté de 1% en rythme annuel, après une hausse de 1,1% en juillet. Le ralentissement de l'inflation constaté dans les deux premières économies de la zone euro devrait donc fournir un argument supplémentaire aux partisans d'une augmentation du soutien monétaire de la BCE dès le mois prochain, avance Reuters.

En France, sur le seul mois d'août, l'indice des prix à la consommation IPC comme l'IPCH ont rebondi, affichant chacun une hausse de 0,5% après avoir tous les deux reculé de 0,2% en juillet.

L'indice des prix à la consommation définitif d'août en France, le seul valable pour les indexations de contrats privés, rentes viagères, pensions alimentaires ou l'évolution du Smic, sera diffusé le 12 septembre. ■

L.M.